



Section européenne

espagnole

La **section européenne**, c'est quoi ?

C'est un enseignement optionnel, de la seconde à la terminale, qui se compose

- D'une **heure de renforcement dans la langue**
- D'une **heure de Discipline Non Linguistique (DNL)**

Renforcement en langue

Que ce soit en espagnol ou en anglais, la section Euro, c'est aussi une heure de renforcement en langue, notamment à l'oral, qui vise à une fluidité accrue. Là aussi, il ne faut pas avoir peur de prendre la parole et de participer aux activités proposées (exposés, débats,...) en effectifs réduits.

La DNL est une heure d'une autre matière, dans la langue cible (ici l'anglais ou l'espagnol). Elle n'est pas réalisée par des professeurs d'anglais ou d'espagnol, mais par des professeurs d'une autre matière qui ont passé une certification pour enseigner dans une autre langue.

En Espagnol, cela peut se faire uniquement en **Histoire-Géographie**.

Là encore, c'est l'oral qui est privilégié, nous travaillons donc avec des **groupes à effectifs réduits** (20-24).

Pour intégrer la section, il faut donc avant tout vouloir **parler**.

En **histoire-Géographie**, c'est l'occasion de pratiquer l'espagnol en classe, dans des groupes à effectifs réduits. Pour renforcer ses compétences linguistiques, notamment l'oral, élargir sa culture en histoire et géographie et voyager en Europe.

Pour participer à 1 ou 2 voyages en Espagne au cours des 3 ans du lycée en section euro.

Pour intégrer la section, il faut :

- Être curieux et aimer la culture espagnole et latino américaine.
- Être prêt à participer à l'oral et à s'investir lors de projets et dans les activités proposées (exposés, ateliers, comidas españolas, etc.)



A la fin de la scolarité, deux épreuves sanctionnent la réussite de la section européenne, par une mention apposée sur le diplôme du baccalauréat. La participation aux sections européennes est aussi valorisée dans le supérieur, cela permet d'être mieux positionné pour les filières sélectives.

Lorsque c'est possible (hors pandémie), un **voyage est organisé dans un pays hispanophone** (6-7 jours en pension complète en familles). Ce voyage s'inscrit dans le programme de la section européenne. Il sera probablement reconduit lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Comment intégrer la section ?

A la fin de la troisième, lors de l'inscription, il faut **cocher la case**, et rédiger une **lettre de motivation**, car les places sont limitées. Les enseignants de langue de 3ème émettent également un avis qu'ils transmettent à l'établissement.

On peut aussi intégrer directement en première s'il reste des places, sur avis de l'établissement.

A bientôt